

Ecrit par le 18 décembre 2024

# Le Château de Lourmarin, 4<sup>e</sup> Monument historique le plus visité de Vaucluse



Situé au cœur de Lourmarin, certains le surnomment « la petite Villa Médicis de Provence. » Le [Château de Lourmarin](#), racheté dans les années 1920 par Robert Laurent-Vibert, est géré par la Fondation qui porte son nom. Aujourd'hui, en plus d'être un édifice classé au titre des Monuments historiques, le Château livre un accès à la culture à travers ses expositions, ses œuvres exposées depuis des décennies, et les concerts qu'il accueille.

À peine le panneau d'entrée de la commune de Lourmarin franchi, il est impossible de le rater. Le Château de Lourmarin, beau et imposant, domine le village. Dès lors qu'on franchit ses portes, on se situe dans la cours basse, qui offre une vue imprenable sur le Luberon, les toits de Lourmarin et ses trois clochers. « Autrefois, Lourmarin faisait office de gardien de la route, qui était à l'époque mal fréquentée et qu'on appelait 'la route des brigands' », explique Caroline Pettavino, directrice de la Fondation

Ecrit par le 18 décembre 2024

Laurent-Vibert.

Aujourd'hui, le Château de Lourmarin est le quatrième Monument historique le plus visité de Vaucluse après le Palais des Papes, le Pont d'Avignon et le Théâtre antique d'Orange. En 2023, l'édifice a accueilli près de 60 000 visiteurs, une fréquentation en constante augmentation depuis une dizaine d'années (hors période covid). « Ce qui est intéressant, et nos offices de tourisme travaillent énormément dessus, c'est de voir que les visiteurs n'affluent pas forcément en juillet et août mais plutôt pendant les ailes de saison », ajoute Caroline Pettavino.



Le Château est entouré d'un Parc de 7 ha, comprenant un jardin, une oliveraie et un bois. ©Vanessa Arnal

### **Un Château sauvé de la ruine**

En débutant la visite du Château, dans une cour face aux balcons, appelés loggias, on en apprend plus sur l'histoire de l'édifice, notamment son abandon. Après sa construction, le Château a été déserté par la famille d'Agoult, qui est partie de Lourmarin pour aller vivre à La Tour-d'Aigues. Le Château a été légué de familles en familles qui se sont davantage intéressées aux terres à cultiver aux alentours.



Ecrit par le 18 décembre 2024

« Le château était complètement dévasté lorsque Robert Laurent-Vibert l'a racheté. »

Caroline Pettavino

Quand l'industriel amoureux de la culture Robert Laurent-Vibert visite la Provence en 1920, il tombe amoureux du village de Lourmarin, mais aussi de son château qui est alors envahi par la végétation et destiné à être vendu au prix de la pierre de récupération. Il a donc décidé d'acheter le Château et de le restaurer complètement. Les loggias ont donc été reproduites à l'identique, comme beaucoup d'autres coins de l'édifice. Telle était l'ambition de son nouveau propriétaire.



Les loggias, qui ont été refaites à l'identique. ©Vanessa Arnal

### Une architecture préservée

« L'architecture, même si elle a été refaite, a été bien préservée », insiste Caroline Pettavino. Les visiteurs observent donc une architecture de la Renaissance, qui a été inspirée des voyages de Robert Laurent-Vibert en Italie. Tout au long de la visite, ils attestent d'une architecture exceptionnelle, notamment l'escalier à vis à double torsade, conservé en l'état.

Ecrit par le 18 décembre 2024

Si l'on observe le Château en prenant du recul, on remarque deux parties de l'édifice : une avec une architecture médiévale, tel un château défensif, et l'autre avec une architecture de la Renaissance, qui représente davantage un château de plaisance. « C'est une vraie caractéristique du Château de Lourmarin, d'avoir une partie médiévale du XVe siècle, et d'avoir une autre partie plus esthétique, qui a davantage la fonction de montrer à quel point on savait faire de beaux châteaux à l'époque pour accueillir de belles réceptions », développe la directrice de la Fondation Laurent-Vibert.



La partie de droite est la partie dite « médiévale » du Château, et la partie de gauche est celle qui est plus « esthétique. » ©Vanessa Arnal

### Un Château pour les artistes

Robert Laurent-Vibert est décédé seulement quelques années après avoir acheté et restauré le Château de Lourmarin. Dans son testament, il a indiqué qu'il léguait le monument à l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, dont il était membre associé régional, et qu'il souhaitait que le Château devienne un lieu de résidence pour artistes.

Au cours de sa visite, le public peut admirer de nombreuses œuvres, dont certaines n'ont pas bougé depuis plus de 40 ans. Chaque année, une douzaine d'artistes posent leurs valises au sein du château. Les



Écrit par le 18 décembre 2024

visiteurs peuvent donc attester de la vie du Château, qui accueille une belle programmation culturelle toute l'année, mais qui garde aussi certaines pièces meublées telles que la cuisine et les chambres.



Écrit par le 18 décembre 2024



©Vanessa Arnal

## La Fondation

Lorsque le Château a été légué à l'Académie d'Aix, est née la Fondation Laurent-Vibert, qui est chargée de l'entretien et de la gestion de l'édifice et de ses collections, qui est aujourd'hui dirigée par Caroline Pettavino. La Lourmarinoise de naissance, après une formation de logisticienne et transport de fret, a commencé à travailler au Château les étés en tant que guide.

« C'est un pur bonheur de pouvoir ouvrir la grille d'entrée tous les matins depuis 22 ans, je ne me lasse pas de la vue sur le village, de la tour du Château... »

*Caroline Pettavino*

Ecrit par le 18 décembre 2024

De fil en anguille, elle a commencé à s'occuper de l'animation culturelle de l'édifice, puis la direction artistique des concerts et des résidences, jusqu'à devenir la directrice de la Fondation. « C'est une chance de gérer un tel monument, surtout quand on est native de Lourmarin », s'enthousiasme Caroline. La Fondation s'auto-finance à plus de 90%, l'entretien du Château et la charge de personnel sont complètement à la charge de la Fondation. « Les visiteurs, en payant l'entrée, contribuent au fonctionnement et à la restauration de l'édifice, à la sauvegarde du patrimoine français », affirme la directrice. Seules les grosses campagnes des travaux vont bénéficier d'aides (à hauteur de 60% maximum de manière générale) de la Région Sud, de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac), ou encore du Département de Vaucluse


### Un lieu d'expositions et de concerts

Au cours de sa visite du Château, non seulement le public peut s'imprégner de l'histoire de l'édifice, mais il a aussi accès à une exposition. En ce moment, c'est l'exposition 'L'Océan' qui est en place jusqu'au vendredi 31 mai prochain. L'exposition présente le travail de quatre artistes (Rachael Talibart, Henley Spiers, Hélène Baumel et Jean Chièze) qui, à travers photographies et gravures, contribuent à une réflexion et une prise de conscience autour de l'environnement, de l'océan et ses écosystèmes, affectés par le changement climatique. Après le 31 mai, ce sera au tour d'une nouvelle exposition de prendre place durant un an.

Tout au long de l'année, particulièrement l'été et aux ailes de saison, le Château accueille des concerts et des récitals. Le prochain étant le samedi 11 mai. La pianiste Irina Chkourindina fera redécouvrir au public les classiques de Mozart, Beethoven, Rachmaninoff et Chopin. *Pour réserver votre place, [cliquez ici](#).*



Écrit par le 18 décembre 2024



**L'OCÉAN  
EXPOSITION**

GRAVURES  
Hélène BAUMEL  
Jean CHIÈZE

PHOTOGRAPHIES  
Rachael TALIBART  
Henley SPIERS

Château de Lourmarin du 15 juin 2023 au 31 mai 2024  
Visible tous les jours pendant la visite  
[www.chateaudelourmarin.com](http://www.chateaudelourmarin.com)

Copyright photographie : Henley Spiers



Écrit par le 18 décembre 2024



# RECITAL DE PIANO

Irina Chkourindina, pianiste

MOZART BEETHOVEN  
CHOPIN RACHMANINOV

Château de Lourmarin - Samedi 11 mai à 18h

Tarifs : plein 30€, adhérent 23€, moins 25 ans 12€  
billets & programme : [www.chateaudelourmarin.com](http://www.chateaudelourmarin.com)

Ecrit par le 18 décembre 2024

## Informations pratiques

Le Château est ouvert de 10h30 à 18h45 de mai à septembre. De 10h30 à 12h45 et de 14h30 à 17h15 de novembre à mars. Il est également ouvert de 10h30 à 13h15 et de 14h30 à 17h45 aux mois d'avril et d'octobre. La billetterie à l'accueil ferme 45 minutes avant la fermeture du Château.

L'entrée est au prix de 8€ pour un adulte, 6,50€ pour les groupes de +12 personnes, les étudiants, les demandeurs d'emploi et Provence Escapade. Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'entrée est à 3,50€ et est gratuite pour les moins de 6 ans. L'exposition est comprise dans le prix de la visite.

# La MSA Alpes-Vaucluse veut devenir incontournable dans l'accompagnement des acteurs et territoires ruraux





Ecrit par le 18 décembre 2024

**Le mercredi 17 avril, 150 personnes se sont réunies à la Fruitière numérique de Lourmarin pour l'Assemblée générale de la [MSA Alpes-Vaucluse](#). L'occasion de faire le bilan des actions menées par l'organisme en 2023.**

« En tant qu'organisme de protection sociale, c'est le rôle de la MSA de soutenir les populations rurales et agricoles », a commencé par dire Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse. L'ambition de la caisse est de devenir un acteur incontournable de la protection sociale agricole et de l'accompagnement des acteurs et des territoires ruraux, tout en privilégiant la solidarité, l'entraide, le partage, ainsi que le soutien envers les familles et envers la société.

Une ambition qui se traduit notamment par différentes actions mises en place et menées par la MSA Alpes-Vaucluse en 2023 :

- L'action alimentaire, introduite en 2022, auprès d'élèves de la région afin de leur transmettre les bases d'une alimentation équilibrée, locale et de saison.
- L'accompagnement proposé aux établissements scolaires agricoles et aux entreprises dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail.
- La sensibilisation au dépistage du cancer du sein, notamment à travers l'exposition Sein'Art#2.
- La mise en place et diffusion des dispositifs existants pour aider les populations agricoles en difficulté comme les formations sentinelles, le service d'écoute Agri'écoute, l'aide au répit, etc.

#### L'année 2023 de la MSA Alpes-Vaucluse en chiffres

- 355 salariés
- 7 agences (Avignon, Gap, Carpentras, Orange, Digne, Manosque et Coustellet)
- 143 586 ressortissants
- 33 913 bénéficiaires d'une complémentaire santé
- 85 654 personnes protégées en Assurance maladie au 1er janvier 2023
- 533M€ de prestations versées
- 194M€ de cotisations encaissées

---

## Le château de Lourmarin démarre son année

Ecrit par le 18 décembre 2024

# culturelle avec une conférence sur les Émirats Arabes Unis



4<sup>e</sup> monument le plus visité en Provence, [le château de Lourmarin](#) se prépare à entamer [son programme culturel](#) pour l'année 2024. Ce samedi 24 février, « la petite villa Médicis de Provence » accueillera une conférence intitulée « Les Émirats Arabes Unis-le Louvre Abu Dhabi ». Un voyage architectural qui nous emmène au cœur de cet État et de son patrimoine.

L'attrait autour du château de Lourmarin n'est pas près de s'épuiser. Depuis 2020 et le début de la crise Covid, le nombre de visiteurs ne cesse d'accroître dans le village où est enterré Albert Camus. En 2022, la barre des 50.000 personnes a été franchie, en 2023 elle a même explosé avec plus de 59.000 visiteurs au sein de l'édifice construit au XV<sup>e</sup> siècle. Un succès dû à une diversité des activités, mais surtout à un programme culturel toujours plus riche et varié.

## Une conférence témoin de l'importance prise par les Émirats Arabes Unis

Avec l'idée d'attirer plus de 60.000 spectateurs en cette année 2024, le château a décidé de miser sur une certaine continuité et des nouveautés culturelles audacieuses. C'est notamment le cas avec la



Écrit par le 18 décembre 2024

conférence « Les Émirats Arabes Unis-le Louvre Abu Dhabi » organisé par [l'Association des Amis de Lourmarin](#). Un évènement qui se tiendra ce samedi 24 février à 15h au sein de la forteresse provençale.

Cette conférence sera animée par [Pierre Croux](#), architecte et urbaniste globe-trotter qui a choisi quatre monuments témoins de la grandeur et de l'essor financier, architectural et culturel des Émirats Arabes Unis : l'Hôtel 7 étoiles Burj-Al-Arab, le Burj Khalifa, la Palm Jumeirah et pour finir le musée Le Louvre Abu Dhabi.

Concernant ce musée conçu en 2017 par l'architecte français [Jean Nouvel](#), il sera mis en exergue dans cette conférence à travers les deux symboles très novateurs mis en place par le prix Pritzker 2008. Un dôme immense, voûte métallique percée de 7800 étoiles, apprivoisant ombres et lumières, et une médina à la blancheur immaculée, émaillée de sculptures et jouant avec la mer, pensée dans l'esprit de la culture des Émirats Arabes Unis.

Ecrit par le 18 décembre 2024

**les EMIRATS ARABES UNIS**  
**le LOUVRE Abu Dhabi**

Hotel Atlantis  
Anantara Dubai The Palm Resort & Spa  
Rixos The Palm Dubai  
Fairmont The Palm  
Middlesex Uni - Block T  
Jumeirah Zabeel Saray  
Palm Jumeirah  
Al Khailas - Frond B St  
Al Khailas - Frond K St  
Al Faya - Frond L St  
Al Sakh - Frond M St  
Empinski Palm Jumeirah Residences  
Cr. Road W

**CONFERENCE de Pierre Croux**  
**au Château de Lourmarin**  
**Samedi 24 février à 15h**

Billetterie en ligne : [www.chateaudelourmarin.com](http://www.chateaudelourmarin.com)  
Tarifs : 8€, «Association Amis de Lourmarin» 6€

### L'océan exposition, toujours présente en 2024

En place depuis le 15 juin 2023, [l'exposition « l'Océan » prévue jusqu'au 31 mai 2024 sera toujours ouverte à la visite.](#) Cette rétrospective, pensée par les photographes Rachel Talibert et Henley Spiers et les deux graveurs Hélène Baumel et Jean Chièze, revient sur l'importance de la préservation des océans et de son écosystème. Une thématique fondamentale au vu des problématiques liées aux pénuries d'eau.



Écrit par le 18 décembre 2024



Infos pratiques : conférence « les émirats arabes unis - le louvre abu dhabi ». Samedi 24 février 2024. 15h. Château de Lourmarin. 2 av. Laurent Vibert 84160 Lourmarin. Tarifs : plein tarif : 8€. Tarif adhérent : 6€. Billetterie en ligne : <https://www.billetweb.fr/conference-les-mirats-arabes-unis-le-louvre-abu-dhabi>.

Exposition « océan ». Disponible jusqu'au 31 mai 2024. Château de Lourmarin. 2 av. Laurent Vibert 84160 Lourmarin. Tarifs : plein tarif : 8€. Tarif adhérent : 3,50€. Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 12 h

Écrit par le 18 décembre 2024

45 et de 14 h 30 à 17h 15. **Infos/Résas** : 04.90.68.15.23 - [contact@chateaudelourmarin.com](mailto:contact@chateaudelourmarin.com)

## Partez à la découverte de la malédiction de Lourmarin



Jusqu'au vendredi 1er septembre, l'office de tourisme [Destination Luberon](#) vous propose de visiter les villages du Luberon de façon ludique, insolite, et non traditionnelle. Tous les mardis, c'est la commune de Lourmarin qui est à l'honneur, avec une malédiction dont il faut contrer le sort.

Plongez dans le passé, en 1921, lorsque le château en ruine abritait une communauté de gitans.



Écrit par le 18 décembre 2024

Injustement chassés des lieux par les habitants du village, les gitans jetèrent une malédiction sur Lourmarin et ses villageois. Accidents, morts inexplicables, la malédiction court toujours. À vous d'aider les villageois à contrer le sort et à se libérer de la malédiction.

Cette visite, à faire idéalement en famille, est accessible aux enfants dès l'âge de 10 ans. Rendez-vous à 9h, à la fraîche sur la Place Henry Barthélémy, pour 1h30 d'enquête, de jeu, et de visite. La visite est au prix de 8€ pour les adultes, et 5€ pour les enfants entre 10 et 17 ans. Pour réserver votre billet, rendez-vous sur la [billetterie en ligne](#) ou dans l'une des offices de tourisme Destination Luberon à Gordes, Cavaillon ou Lourmarin.

V.A.

---

## Les élus de Vaucluse face aux problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme

Ecrit par le 18 décembre 2024



**Au début du mois de juillet, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, a organisé une réunion pour laquelle il a invité plusieurs élus et acteurs du tourisme de Vaucluse, afin d'évoquer les problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme.**

Vendredi matin. C'est ce jour de la semaine qu'a choisi le maire de Lourmarin pour organiser une réunion sur les meublés de tourisme et le surtourisme. Quoi de mieux que le jour de marché de la commune pour attester de l'affluence touristique en période estivale, et donc d'évoquer les effets négatifs qu'elle peut engendrer ?

Ainsi, plusieurs communes vauclusiennes étaient représentées lors de cette réunion. Étaient présents : Gérard Debroas (adjoint à la mairie de Roussillon), [Jean-Pierre Gérard](#) (maire d'Oppède), Françoise Merle (adjointe à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue), [Eric Bruxelles](#) (conseiller municipal à l'Isle-sur-la-Sorgue et président d'Isle sur la Sorgue Tourisme), [Delphine Cresp](#) (maire de Cabrières d'Avignon), [Paul-Roger Gontard](#) (adjoint à la mairie d'Avignon), [Franck Delahaye](#) (directeur de Destination Luberon), Joël Raymond (adjoint à la mairie de Lourmarin), [Adeline Le Baron](#) (adjointe à la mairie de Lourmarin), [Olivier Voltaire](#) (conseiller municipal à Lourmarin), Marie-Claire Girardet (responsable du service urbanisme à Lourmarin), et bien évidemment Jean-Pierre Pettavino (maire de Lourmarin).



Écrit par le 18 décembre 2024

## Le Vaucluse et les résidences secondaires

Toutes les communes représentées lors de cette réunion ont entre 30% et 50% de leurs logements qui sont des résidences secondaires. La commune de Gordes a également été évoquée. Plus de 60% de ses logements sont des résidences secondaires. « Aujourd'hui, les gens cherchent à acheter uniquement pour faire de la location parce que la rémunération est attractive », affirme Jean-Pierre Pettavino.

« Le problème des résidences secondaires c'est qu'on se retrouve avec des villages morts l'hiver »

*Delphine Cresp*

150 000€ par an. C'est le montant de la rémunération que peut percevoir le propriétaire d'un bien composé de trois à quatre chambres dans le Luberon. Ainsi, le prix du foncier ne cesse d'augmenter, et les habitants, notamment les jeunes, ne peuvent rien acheter, encore moins une maison.

## Les effets de l'augmentation du nombre de meublés de tourisme

L'augmentation du nombre de locations de courte durée, que ce soit des chambres ou des logements entiers, a eu plusieurs effets tels que :

- la création d'une concurrence avec l'hébergement touristique conventionnel,
- la dégradation des logements, notamment des espaces communs des copropriétés en raison d'une forte rotation des occupants
- une augmentation du risque de transformation de résidences principales en meublés de tourisme
- une pénurie de logements locatifs pour les habitants
- une pression foncière accrue.

« L'augmentation des meublés de tourisme vide une partie du village »

*Jean-Pierre Pettavino*

La pression foncière est l'un des points qui inquiètent le plus les élus aujourd'hui. « La vraie question est : comment attirer et loger des jeunes couples actifs avec des enfants alors que le prix du foncier a explosé ces dernières années ? », interroge Jean-Pierre Gérault. Moins de jeunes peuvent s'installer en Vaucluse, il y a par conséquent moins d'enfants, ce qui entraîne des fermetures de classes. « À la rentrée,

Écrit par le 18 décembre 2024

l'école de Cabrières d'Avignon va accueillir 60 élèves, pour une capacité de 130 », déplore Delphine Cresp. Ainsi, l'augmentation des meublés de tourisme entraîne des problèmes bien plus larges qu'on peut imaginer initialement.

### **Demande d'autorisation du changement d'usage**

« Les villes de plus de 200 000 habitants ont moins de problème car le maire peut directement prendre un arrêté, les zones urbanisées de plus de 50 000 habitants peuvent aussi se réglementer, les petites communes, elles, ne rentrent pas dans ce cadre-là, la procédure d'autorisation du changement d'usage ne peut être instituée que par arrêté de l'autorité préfectorale », explique Olivier Vollaire. Ainsi, cette réunion n'avait rien d'anodin. Lourmarin, tout comme les autres communes présentes, a volonté de réglementer les meublés de tourisme.

« Il ne s'agit pas de faire une guerre contre les plateformes de location, qui contribuent indirectement à l'économie, mais il faut trouver un juste milieu »

*Eric Bruxelles*

Les premières discussions sur le sujet sont apparues en 2021 parmi les élus de Lourmarin. Une première réunion avait été organisée en avril 2022 pour chercher des pistes de solutions. Ainsi, la mairie a souhaité déposer un dossier auprès de la préfecture concernant son projet de procédure de changement préalable d'usage des meublés de tourisme, afin d'avoir la main sur ce dernier.

### **Des meublés de tourisme non déclarés**

La réglementation autour des meublés de tourisme n'est pas le seul problème auquel les communes font face, le problème est bien plus large. Un propriétaire souhaitant mettre son meublé de tourisme sur une plateforme en ligne, telle que Booking ou Airbnb, va le déclarer à la commune, mais le paiement de la taxe de séjour est fait à l'Agglomération.

Sauf que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés, ce qui représente une perte d'argent non négligeable pour les communautés d'agglomération. Grâce à deux outils, AirDNA et PriceLab, Olivier Vollaire a pu repérer toutes les annonces de location sur Lourmarin. « Quand on voit qu'il y en a entre 120 et 140 meublés de tourisme et qu'on demande à l'EPCI combien sont déclarés, on s'aperçoit qu'il y en a maximum 80, donc seulement deux tiers », affirme Olivier.

### **Un surtourisme en Vaucluse ?**

La problématique du meublé de tourisme résulte d'une chose : le tourisme, mais surtout ce qu'on nomme aujourd'hui le 'surtourisme', c'est-à-dire une surtension de certains territoires, certains sites vaclusiens. « Le problème des EPCI et des EPIC, c'est que certaines communes sont en surtourisme, tandis que



Écrit par le 18 décembre 2024

d'autres souhaiteraient avoir plus de touristes », déclare Eric Bruxelles. Ainsi, les offices de tourisme et les mairies tentent de trouver des solutions afin de mieux répartir les touristes sur toutes les communes.

Certains offices de tourisme seraient même en train de commencer un travail en collaboration avec l'application d'assistance de navigation [Waze](#). « L'application pourrait proposer d'autres activités à l'utilisateur de l'application lors qu'il souhaite se rendre à un endroit au moment où il y a une surconcentration de tourisme », développe Franck Delahaye.

### **Nouveau décret des zones tendues**

Plusieurs communes l'attendaient : un nouveau décret concernant les zones tendues. La décision a été prise le matin-même de la réunion. « Toutes les communes autour de la table font partie du décret », informe Delphine Cresp, qui, en plus d'être maire de Cabrières d'Avignon, est aussi assistante parlementaire aux côtés du sénateur de Vaucluse [Jean-Baptiste Blanc](#).

Ainsi, Lourmarin, Avignon, Roussillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Oppède, et Cabrières d'Avignon, mais aussi beaucoup d'autres communes vauclusiennes, devraient passer en zones tendues, dans le cadre de la [loi ALUR](#) du 24 mars 2014. Cette dernière vise à réguler les marchés immobiliers et encadrer les pratiques abusives et à favoriser l'accès au logement, en protégeant les populations les plus vulnérables.

Les communes choisies par ce nouveau décret ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères : le taux de résidences secondaires sur la commune, les prix de l'immobilier, et le niveau des loyers dans le parc privé. Le décret devrait leur permettre l'accès à une boîte à outils sur laquelle les parlementaires vont travailler pour les élus. Cela devrait constituer de vrais leviers d'action pour les élus et leurs communes.

---

## **Les vigneronns de l'AOC Luberon se réunissent à Lourmarin pour l'événement Wine & Dine**

Écrit par le 18 décembre 2024



Ce jeudi 20 juillet, le [Syndicat des vins du Luberon](#) organise la 7ème édition de l'événement Wine & Dine face au Château de Lourmarin. Plus d'une trentaine de vigneronnes de l'appellation seront au rendez-vous pour vous faire déguster leurs cuvées.

Les visiteurs pourront également échanger avec les vigneronnes et profiter d'une soirée conviviale en musique. Sur place, une cuisine locale sera proposée par [La Cave à Aimé](#) à Lauris, le traiteur [Felicina](#) à Lourmarin, le restaurant [MatCha](#) à Cucuron, et les glaces [Scaramouche](#) à La Brillanne. Deux activités, sur réservation, feront leur apparition pour la première fois lors de cette nouvelle édition : trois sessions d'initiation à la dégustation (déjà complètes), et un concours de pétanque.

L'entrée est au prix de 12€. Il est d'ores et déjà possible de réserver son billet d'entrée et une place au concours de pétanque [sur la billetterie en ligne](#).

**Jeudi 20 juillet. De 19h à 22h30. Boulevard du Rayol. Lourmarin.**

Ecrit par le 18 décembre 2024



V.A.



Écrit par le 18 décembre 2024

## Lourmarin : le festival des musiques d'été commence ce week-end au Château



**Organisée par le Château de Lourmarin, la 25<sup>ème</sup> édition du festival des musiques d'été se déroulera à partir de ce dimanche 9 juillet et jusqu'au 7 octobre.**

Fidèle à sa mission de résidence d'artistes et motivé par l'intention de promouvoir les jeunes talents, le Château accueillera une vingtaine de musiciens issus des grands conservatoires nationaux et internationaux. Ils mettront à l'honneur la musique classique et ses grands Maîtres.

John Gade inaugurera la saison estivale ce dimanche 9 juillet à 21h, puis les réjouissances musicales se poursuivront jusqu'au début de l'automne avec de nombreux récitals de piano, duos violon piano ou violoncelle piano, trio avec piano, piano à quatre mains... interprétés par Mika Akiyama, Ryutaro Suzuki, Célia Oneto Bensaid, Irina Chkourindina ou encore Andreï Korobeïnikov.

Comme chaque année, les spectateurs retrouveront la soirée de jazz traditionnel sur la terrasse du Château avec Back In Town Jazz Band.

Ecrit par le 18 décembre 2024

[Billetterie et programmation en cliquant ici](#)

### Programmation

**Dimanche 9 juillet - 21h - Soirée de Gala : récital de piano**

**John Gade** interprétera *Schumann, Scriabine, Rachmaninov*

**Vendredi 14 juillet - 21h - Récital de piano**

**Gaspard Thomas** interprétera *Chopin, Liszt, Beethoven, Szymanowski*

**Lundi 17 juillet - 21h - Récital de piano**

**Mika Akiyama** interprétera *Mozart, Bach, Beethoven, Brahms*

**Jeudi 20 juillet - 21h - Duo violon piano**

**François Pineau-Benois** (violon) & **Ryutaro Suzuki** (piano) interpréteront *Schubert, Franck, Grieg*

**Lundi 24 juillet - 21h - Récital de piano**

**Ryutaro Suzuki** interprétera *Chopin, Liszt, Costa*

**Jeudi 27 juillet - 21h - Récital de piano**

**Gaspard Dehaene** interprétera *Chopin, Debussy, Schumann, Ravel*

**Lundi 31 juillet - 21h - Récital de piano**

**Maxime Alberti** interprétera *Chopin, Schumann, Bovy-Lysberg*

**Samedi 5 août - 21h - Soirée Jazz traditionnel sur la terrasse du Château**

avec **BACK in TOWN Jazz Band**

**Jeudi 10 août - 21h - Récital de piano**

**Doğaç Bezdüz** interprétera *Chopin, Bach, Busoni, Granados*

(musicien en résidence, sélectionné par la Fondation Gautier Capuçon)

**Lundi 14 août - 21h - Récital de piano**

**Danylo Saïenko** interprétera *Haydn, Beethoven, Schumann, Berg*

**Jeudi 17 août - 21h - Récital de piano**

**Doğaç Bezdüz** interprétera *Rachmaninov, Chopin, Clementi, Bach/Busoni, Granados*

(musicien en résidence, sélectionné par la Fondation Gautier Capuçon)

**Lundi 21 août - 21h - Récital de piano**

**Ingmar Lazar** interprétera *Mendelssohn, Schubert, Bizet, Liszt*

**Jeudi 24 août - 21h - Récital de piano**

**Célia Onéto Bensaïd** interprétera *Beethoven, Brahms, Schumann, Liszt*

Écrit par le 18 décembre 2024

**Lundi 28 août - 21h - Trio avec piano**

Le **Trio Pantum** interprétera **Mozart, Haydn, Saint-Saëns**  
(sélection Proquartet)

**Jeudi 31 août - 21h - duo violon piano**

**Leonard Schreiber** (violon) & **Andreï korobeinikov** (piano) interpréteront **Beethoven, Prokofiev, Ravel, Fauré**

**Samedi 9 septembre - 21h - Duo violoncelle & piano**

**Lisa Strauss** (violoncelle) & **Anastasia Rizikov** (piano) interpréteront **Rachmaninov, Bartok, Schnittke**  
(musiciennes en résidence, sélectionnées par la Fondation Gautier Capuçon)

**Samedi 16 septembre - 21h - Duo violoncelle & piano,**

**Lisa Strauss** (violoncelle) & **Anastasia Rizikov** (piano) interpréteront **Tchaïkovski, Chostakovitch, Dvorak, Pärt**  
(musiciennes en résidence, sélectionnées par la Fondation Gautier Capuçon)

**Samedi 23 septembre - 18h - Récital de piano**

**Rodolphe Menguy** interprétera **Beethoven, Schubert, Listz**

**Samedi 7 octobre - 18h - piano quatre mains**

**Irina Chkourindina & Alexander Shaikin** interpréteront **Schubert, Debussy, Rachmaninov, Brahms**

Château de Lourmarin, 2 avenue Laurent Vibert, Lourmarin. Billetterie en cliquant [ici](#).

---

## Lourmarin : découvrez l'exposition « l'Océan » au Château



Écrit par le 18 décembre 2024



**Le vernissage de l'exposition « l'Océan », organisé par la Fondation Laurent-Vibert, aura lieu ce samedi 17 juin à 17h au Château de Lourmarin.**

Alors que le changement climatique devient une préoccupation majeure qui affecte l'ensemble de la planète, l'océan est l'un de ces écosystèmes qu'il convient d'étudier et de préserver. Intitulée « l'Océan », cette exposition présente quatre artistes qui contribuent, par leurs approches, artistiques, à une réflexion autour de ce vaste monde qui ne cesse de fasciner : les photographes Rachael Talibart et Henley Spiers, et les graveurs Hélène Baumel et Jean Chièze.

Visible jusqu'au 31 mai 2024, le vernissage de l'exposition aura lieu ce samedi 17 juin à 17h.

### **Les artistes**

La britannique Rachael Talibart a acquis une reconnaissance internationale pour ses images de vagues et ses nombreuses photographies d'eau et de bords de mer prises dans le monde, mais surtout dans les îles britanniques.

Le photographe franco-britannique Henley Spiers s'est engagé à préserver les océans en capturant la diversité et la fragilité des écosystèmes sous-marins. Il les révèle à la fois dans leur expression naturelle et leur dimension esthétique, en plan rapproché et avec leurs couleurs chatoyantes.

L'artiste française Hélène Baumel a participé à de nombreuses expositions collectives et individuelles.

Écrit par le 18 décembre 2024

Elle maîtrise plusieurs techniques, mais cette exposition met l'accent sur ses aquatintes colorées, proposant sa propre interprétation poétique de la mer.

Enfin, le graveur Jean Chièze (1898-1975) fut artiste en résidence au château Lourmarin en 1936 et 1937. Les gravures exposées proviennent de l'œuvre léguée par l'artiste à la Fondation Laurent-Vibert et des prêts consentis par le Château de Vogüé (Association Vivante Ardèche).

### Informations pratiques

Exposition visible tous les jours du 15 juin 2023 au 31 mai 2024, dans le cadre de la visite du château.

Tarifs : plein - 7,50€ / réduit - 6€ / 6 à 16 ans - 3€ / moins de 6 ans - gratuit.

Fondation Laurent-Vibert - Château de Lourmarin - 2 avenue Laurent-Vibert, Lourmarin.

Informations et réservations au 04 90 68 15 23 ou via [contact@chateaudelourmarin.com](mailto:contact@chateaudelourmarin.com)

*Vernissage le samedi 17 juin à 17h au château de Lourmarin, 2 avenue Laurent-Vibert, Lourmarin.*

---

## Plan Climat Luberon Sorgue : « tout va se jouer aujourd'hui avec nos actions »

Écrit par le 18 décembre 2024



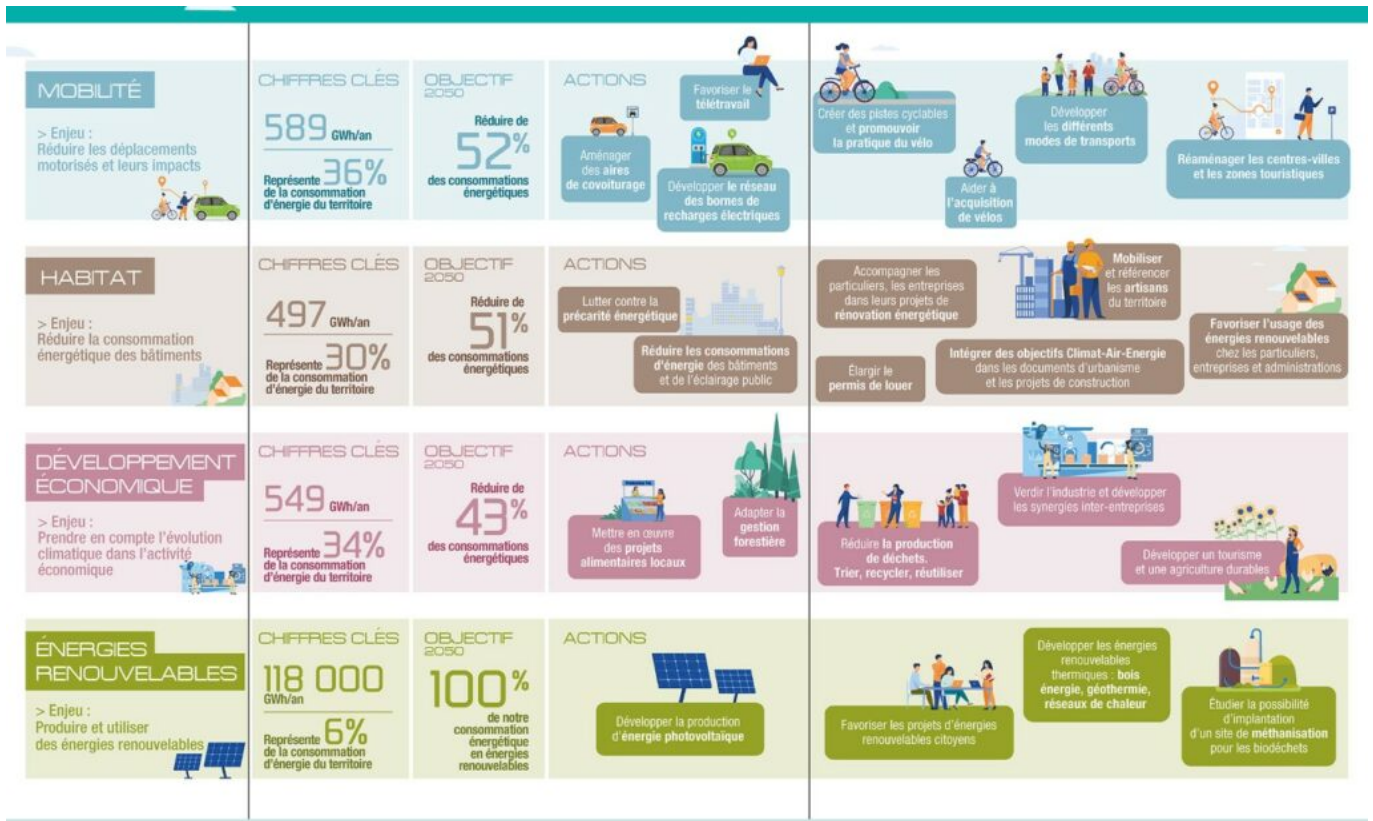
Ce mardi 13 juin, le [Syndicat mixte du Scot \(Schéma de cohérence territoriale\) du bassin de vie de Cavailon, Coustellet et l'Isle-sur-la-Sorgue](#) a réuni les élus et techniciens du département de Vaucluse à la Fruitière numérique de Lourmarin pour célébrer le premier anniversaire de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et faire le point sur l'année écoulée. Pour l'occasion, le spécialiste des questions de géopolitique du climat [François Gemenne](#) est intervenu sur le sujet du dérèglement climatique.

Le PCAET est un projet de développement durable porté localement à travers divers actions concrètes. Pour le Plan Climat Luberon Sorgue, cela se joue surtout sur un effort collectif. « On essaye de travailler dans l'intelligence collective pour avancer plus loin », a affirmé [Fabrice Liberato](#), président du Syndicat mixte du Scot du bassin de vie de Cavailon, Coustellet et l'Isle-sur-la-Sorgue.

En ce qui concerne ce bassin de vie, le Plan comptabilise 32 actions qui sont évaluées et renouvelées tous les six ans. Ces dernières devraient mener le territoire vers un objectif : devenir autonome d'ici 2050.



Ecrit par le 18 décembre 2024



[Lire également : 'Plan Climat, une plaquette pour tout comprendre'](#)

## Un effort collectif au niveau local...

Afin de baliser le premier anniversaire du PCAET et remettre en lumière son importance, ainsi que l'importance des efforts collectifs, plusieurs intervenants ont pris la parole au cours de cette soirée. Dès son commencement, c'est le maire de Lourmarin, Jean-Pierre Pettavino, qui a donné le ton de ce premier anniversaire. « J'ai une bonne nouvelle pour mes collègues maires, c'est l'action au niveau local qui serait la clef de la réussite », a-t-il déclaré.

Un argument qui a été appuyé par François Gemenne, spécialiste des questions de géopolitique du climat, rapporteur du GIEC, président du conseil scientifique de la fondation de la nature et de l'homme, et auteur du livre *L'écologie n'est pas un consensus*. « Les territoires sont la clef de la réussite car c'est là que la contrainte peut devenir projet », a-t-il complété.

## ...mais aussi à un niveau plus large

Si les élus estiment que les actions pour pallier le dérèglement climatique commencent au niveau local, ils souhaitent tout de même de se faire entendre à un niveau plus large, notamment par l'État. Fabrice

Ecrit par le 18 décembre 2024

Liberato a d'ailleurs remercié [Christine Hacques](#), sous-préfète d'Apt, pour sa présence lors de cette réunion anniversaire.

Ces actions plus large, elles passent également par la Fédération nationale des Scot. « Pour progresser, on réfléchit ensemble à l'aménagement des territoires en faisant des études à la demande des élus, a expliqué [Stella Gass](#), directrice de la Fédération. On s'enrichit les uns des autres, donc on partage au maximum entre les territoires. » Toute l'année, la Fédération organise plusieurs webinaires sur divers sujets : le PCAET, les ressources en eau, la logistique dans les Scot, ou encore le projet alimentaire. Ces réunions sont disponibles [en replay sur le site de la Fédération](#).



Salle comble pour écouter François Gemenne, spécialiste des questions de géopolitique du climat, rapporteur du GIEC, président du conseil scientifique de la fondation de la nature et de l'homme, et auteur du livre *L'écologie n'est pas un consensus*.

### **Le dérèglement climatique, une vérité qui n'est plus à prouver**

D'après un [sondage Ipsos-Sopra Steria pour France Télévisions](#), 80% des Français se disent inquiets au sujet de la protection de l'environnement et du changement climatique. La question de transition écologique n'est donc plus sujette au débat.

En revanche, le concept du dérèglement climatique n'est pas encore tout à fait compris de tous. « Collectivement, on n'a pas encore vraiment compris ce qui se joue, a affirmé François Gemenne. On est dans une dynamique où on bat record de températures sur record de températures, on n'a pas encore

Écrit par le 18 décembre 2024

réalisé que ce n'étaient pas des événements exceptionnels mais que c'est notre nouvelle normalité à cause du niveau de gaz à effet de serre qui ne fait qu'augmenter. »

### **Des efforts qui ne paieront pas dans l'immédiat**

La vraie difficulté à laquelle les élus font face est celle de convaincre chacun de faire des efforts aujourd'hui afin que les futures générations vivent dans de meilleures conditions. « On sous-estime les ressources d'explication et de pédagogie qu'il va falloir pour expliquer cet effet 'retard' qui peut être démotivant car nous, nous ne verrons pas les températures baisser de notre vivant », a développé le spécialiste des questions de géopolitique du climat.

« Les effets du dérèglement climatique que l'on constate aujourd'hui ont été causés au XX<sup>e</sup> siècle, voire au XIX<sup>e</sup> siècle. »

*François Gemenne*

Ainsi, nous allons avoir tendance à croire que nos actions, que ce soit à l'échelle individuelle ou à celle du territoire, sont moindres par rapport à la largeur du problème. « Aucune action n'est inutile, tout ce qu'on va entreprendre vaut la peine d'être entrepris et va faire une différence », a déclaré François Gemenne. Le rapporteur du GIEC a aussi souligné l'importance de se donner une trajectoire, mais aussi de baliser la manière dont nous évoluons sur cette trajectoire, comme avec cette réunion anniversaire.

### **Avec les efforts viennent les contraintes**

Si le dérèglement climatique n'est plus à prouver, selon certains élus du Vaucluse, il n'est pas une mince affaire pour autant. « Les efforts auront à court terme des impacts économiques et sociaux qui vont impacter nos vies et nos quotidiens, a expliqué [Gérard Daudet](#), président de la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#). Mais à long terme, ils pourront conduire vers une croissance plus verte. »

« On rencontre de nombreuses difficultés malgré toute notre bonne volonté », a ajouté [Pierre Gonzalvez](#), président de la communauté de communes du [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#). Même si l'effort se veut collectif, il est difficile pour l'Homme de le faire passer avant son propre confort et ses propres difficultés. Selon François Gemenne, il faut voir la lutte contre le changement climatique comme un projet de territoire qui nous implique tous, et pas comme une contrainte qui nous assomme.

**Pour plus d'informations sur le Plan Climat Luberon Sorgue, [cliquez ici](#).**